



Lycées français à l'étranger : enquête sur une lubie d'Emmanuel Macron qui fait les affaires du privé

(Benjamin Adam/Libération) 13 février 2026

Le lycée français de New York est peut-être l'exemple le plus caricatural du réseau de l'enseignement français à l'étranger. La crème de la jet-set, mêlant showbiz et politiques : parmi les anciens élèves, on trouve les enfants de Donald Trump, Madonna ou Dominique de Villepin himself. 43 600 euros l'année, hors frais de dossier et cantine. Ce lycée fait partie des 612 établissements internationaux français à travers le

monde, un chiffre en forte hausse : il en existait 120 de moins en 2018. 400 000 élèves y suivent leur scolarité, dont un tiers ont la nationalité française. Certaines écoles sont gérées directement par la France, d'autres appartiennent à des groupes privés, sans que cela ne soit visible : toutes sont regroupées derrière l'étiquette «homologué par l'Etat français».

Outils de soft power par excellence, les lycées français sont le premier poste de dépenses du Quai d'Orsay en diplomatie culturelle. Un demi-milliard d'euros chaque année pour un «enseignement à la française». Apprentissage de la langue bien sûr, mais aussi éveil à l'esprit critique et respect des programmes de l'éducation nationale, de sorte qu'un élève peut entamer son année à Kuala Lumpur, switcher en cours de route pour Mexico et passer ses examens à Berlin. «Cette continuité pédagogique, c'est toute la singularité et la force de notre réseau», vante Serge Faure, ancien responsable du syndicat des chefs d'établissements de l'étranger, maintenant à la retraite. Il s'inquiète pour l'avenir de l'opérateur public chargé du réseau, actuellement dans la panade financière.

Il manque près de 60 millions d'euros pour boucler le budget 2026. Un conseil d'administration extraordinaire fin décembre a acté des mesures entraînant des hausses de frais de scolarité, et la colère des familles. En moyenne, aujourd'hui, la scolarité est facturée 6 500 euros par enfant et par an. Depuis, les critiques fusent : l'agence est accusée de lourdeurs et de mauvaise gestion. Au Sénat, une mission d'information vient d'être lancée pour notamment «faire toute la lumière sur les difficultés du réseau». La sénatrice macroniste Samantha Cazebonne a, elle, été missionnée par le Premier ministre pour plancher sur des pistes de réforme. «L'enjeu, c'est de trouver un consensus, avance-t-elle, pour sauver le réseau et s'adapter dans l'univers ultra-concurrentiel d'aujourd'hui.» Un haut cadre du ministère des Affaires étrangères abonde : «L'objectif est de conserver sa double mission : un service public pour nos compatriotes à l'étranger et un outil d'influence que beaucoup de pays nous envient.»

Dans d'autres couloirs du Quai d'Orsay, parmi les parlementaires des Français de l'étranger et des représentants de parents d'élèves, une autre histoire se raconte. Emmanuel Macron a donné des ailes au secteur privé lucratif, au point, soutiennent-

ils, que l'opérateur public se sabote de l'intérieur. Sollicité, l'Elysée n'a pas donné suite. Notre enquête démontre comment les agents de l'Etat et les personnels des ambassades organisent, sur injonction présidentielle, leur propre concurrence au profit de groupes privés. A la tête de l'un d'entre eux, on retrouve... Luc Chatel, ancien ministre de l'Education nationale.

Hausse des effectifs, budget constant

Salto arrière. Mars 2018, Emmanuel Macron est encore dans sa période de grâce. A l'Institut de France, devant un parterre d'académiciens et le chancelier Xavier Darcos – lui aussi ex-ministre de l'Education –, il annonce son objectif de doubler le nombre d'élèves scolarisés dans les lycées de l'étranger d'ici 2030. Son ambition porte un nom : Cap2030. «Sur le principe, comment être contre, dit à Libération le sénateur LR Ronan Le Gleut. Etendre le rayonnement de la France, c'est évidemment consensuel. Mais le problème, c'est de s'en donner les moyens.» Dans le petit milieu de la diplomatie scolaire, l'engagement du Président surprend. «Personne ne s'y attendait, à l'époque, nous étions plutôt dans l'idée de stabiliser les effectifs», se souvient Serge Faure, alors à la tête du syndicat des proviseurs de l'étranger. Une lubie apparue en pleine nuit ? Ou un projet structuré dont les effets avaient été anticipés ? La «légende urbaine», comme l'avance la sénatrice Samantha Cazebonne, attribue l'idée à Olivier Poivre d'Arvor, ambassadeur à Tunis à l'époque, qui au détour d'un échange aurait lancé : «Demain, je double sans effort les effectifs ici.» En Tunisie comme au Maroc, l'essor de la classe moyenne a fait grimper la demande d'excellence incarnée par les lycées français.

Dans les plans du Président, Cap2030 doit être atteint à budget constant, sans un euro supplémentaire. Secrétaire national du Snes-FSU déjà à l'époque, Patrick Soldat tilte dans la seconde : «Doubler les effectifs sans moyens supplémentaires, cela veut dire privatiser.» Boris Faure, à l'Unsa, capte aussi l'«entourloupette», «à moitié» surpris. Ses antennes lui rapportaient déjà, sous François Hollande, ces visiteurs du soir du Quai d'Orsay, qui mêlaient éducation et business dans les mêmes phrases.

Utiliser le privé comme levier de développement des lycées français fait partie de «ces idées dans l'air du temps, confirme un haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères. L'arrivée d'Emmanuel Macron a fait l'effet d'un précipité. Fixer un objectif chiffré, c'est là, son coup de maître : les services ont développé le secteur privé de manière sauvage».

(Benjamin Adam/Libération)

Le sénateur Olivier Cadic (groupe Union centriste), représentant les Français de l'étranger depuis 2014, se souvient de sa joie sur le moment. «Enfin, la France se donne les moyens. L'éducation est un business. Les groupes privés derrière les écoles anglosaxonnes sont très offensifs. L'Etat français n'a pas les moyens de rivaliser, le privé, si.» Quand le chef de l'Etat lance l'objectif Cap2030, trois statuts coexistent déjà. Les établissements gérés directement par l'opérateur public AEFÉ, dits en gestion directe et scolarisant à l'époque 74 000 élèves. Les conventionnés, à statut associatif (122 000 élèves), qui bénéficient d'une partie du personnel envoyé

par l'AEFE. Dernière catégorie : les partenaires (159 000 élèves), rassemblant à l'époque surtout des écoles parentales et à la marge, des groupes privés lucratifs. Le Quai d'Orsay n'a pas de prise directe sur ces établissements. Leur seul lien avec la France : l'homologation, délivrée par les agents de l'Etat et renouvelable tous les cinq ans. Ce sont ces établissements-là, les lucratifs, qui vont se multiplier.

Mise en route du plan d'attaque

A l'annonce de Macron, l'AEFE se met en ordre de marche. L'organigramme est chamboulé, le «service de l'appui et du développement du réseau» est créé. Dans les locaux parisiens, l'agence passe de 170 à 230 agents. Dont quatorze inspecteurs de l'éducation nationale qui épluchent, à la chaîne, des dossiers d'homologation. Dans un powerpoint «Feuille de route pour 2023-2026», un document interne que Libération a pu consulter, le plan d'attaque a le mérite de la clarté : il est question de mobiliser les ambassades, avec un «pilotage des objectifs» et d'«encourager les groupes éducatifs». Les services de l'AEFE proposent des prestations de service. A la carte. Et pour des sommes modiques. Avis sur le montage du dossier immobilier, 880 euros. Un plan communication ? 1 500 euros. Comptez 2 500 euros pour la rédaction du projet pédagogique. Les agents de l'Etat se rendent aussi disponibles pour remplir le dossier d'homologation... qui sera ensuite soumis à validation aux collègues du bureau d'à côté ! L'AEFE se propose même de constituer l'équipe des établissements lucratifs, moyennant 1 500 euros. «Pour attirer les parents, ils ont besoin d'avoir quelques professeurs venus de France. Le ministère de l'Education accepte des détachements directs», expose Patrick Soldat.

Ce statut de détaché avait été pensé, à l'origine, pour les professeurs du réseau AEFE (établissements en gestion directe et conventionnés), permettant aux profs de conserver leur avancée de carrière et leur retraite. C'est d'ailleurs l'une des raisons structurelles du déficit de l'AEFE aujourd'hui, tenue de provisionner 180 millions d'euros par an pour les pensions de retraite. Pour les établissements partenaires, la logique du statut de détaché est moins évidente : l'Etat aujourd'hui prend en charge les retraites d'agents... partis travailler dans des entreprises d'éducation lucratives. «En prime, ces groupes font leur marché auprès des rectorats bien plus tôt que l'AEFE, qui a un calendrier plus contraint avec des commissions. Ils lui font concurrence pour les octrois de détachements», se désole Patrick Soldat. On compte à ce jour 2 378 professeurs détachés auprès de partenaires, selon les données obtenues auprès du ministère de l'Education nationale.

(Benjamin Adam/Libération)

«Ces groupes privés bénéficient de tout un tas de services et d'avantages au détriment du secteur public. La concurrence ne se fait même pas à armes égales», rage Boris Faure, de l'Unsa. Comme la capacité d'emprunt, par exemple. Les établissements en gestion directe, dont le budget est géré par le ministère des Affaires étrangères, ne peuvent pas emprunter directement pour agrandir ou restaurer leurs bâtiments. Les groupes privés, eux, sont libres de «construire de belles façades pour attirer les parents».

«Personne ne peut chiffrer les moyens publics mis à disposition»

Certains avancent masqués, d'autres brandissent leur logo. Comme le groupe Holged, implanté surtout en Tunisie et au Maroc, qui scolarise 7 200 enfants dans des écoles homologuées par la France. Ou IEG, une filiale du groupe Globeducate aussi propriétaire en France des écoles bilingues EIB, dont certaines sont sous contrat avec l'Etat, comme l'avait pointé Libération.

Le rapport d'activité de l'AEFE contient une présentation de chaque groupe, «au cœur de la dynamique du développement du réseau». On y trouve aussi Odyssey, fondé en 2017 par l'ancien ministre de l'Education nationale Luc Chatel. Son CV est un plus pour attirer les parents-clients, et brouiller les pistes. Contacté, ce dernier n'a pas donné suite pour l'heure. Le groupe revendique une croissance annuelle de près de 20 %. Des rachats d'écoles existantes (le lycée français de Séville, l'institut Saint-Dominique de Rome, etc.), et des créations, comme la Petite Ecole Hanoï, au Vietnam. Contacté, Jonathan Deraï, cofondateur du groupe et ancien chef de cabinet de Chatel au ministère, n'a pas souhaité répondre, indiquant être en déplacement en Espagne puis en Asie...

Parmi les investisseurs d'Odyssey ? Dassault Finance, et Bpifrance, le fonds d'investissement de l'Etat français, avait révélé Challenges. C'est peut-être ce qui crispe le plus Mathilde Ollivier, sénatrice écologiste des Français établis hors de France : ce soutien de la puissance publique, sous différentes formes et sans débat. Sans même de visibilité sur les montants engagés. «Personne n'est capable de chiffrer les moyens publics mis à la disposition des établissements partenaires.»

Parmi les autres zones d'ombre : le rôle de la Mission laïque française (MLF), une association historique à la tête de 32 établissements conventionnés et de 76 gérés par des partenaires privés. «La MLF reçoit 14 millions d'argent public chaque année, sans compter les subventions exceptionnelles, rappelle Mathilde Ollivier. Or, elle vient de mettre en vente une dizaine d'établissements en Espagne. Pourquoi les autorités laissent faire sans contrôle ? Où va partir cet argent public ?» Réponse de Jean-Marc Merriault, directeur général de la MLF : «Nous discutons pour un transfert de responsabilité à des partenaires privés de nos établissements en Espagne, mais ils resteront dans notre réseau. Le contexte a changé depuis les années 2000. La concurrence est devenue féroce avec les groupes anglosaxons qui investissent massivement le secteur. Il faut s'adapter.»

Une pédagogie qui interroge

Installé à Berlin, le sénateur LR Ronan Le Gleut se désole, lui, de la concurrence qui s'organise entre les lycées français depuis le lancement du plan Cap2030. «Que l'on encourage le privé à ouvrir des écoles là où il n'y en a pas, je salue l'initiative. Mais les groupes s'installent surtout là où le réseau historique existe, et de fait, le fragilise.» Son homologue centriste Olivier Cadic, pourtant le premier à faire des olas en 2018 à l'annonce de Cap2030, déchanté aussi : «Macron a repris mon idée de développer le privé, mais sans aller au bout de la logique. Le public concurrence le privé, et entrave la loi du marché... L'AEFE se retrouve à la fois arbitre et joueur. Comme si France Télévisions était aussi l'Arcom. Cela ne peut pas fonctionner !» Si l'on s'en tient aux chiffres, l'objectif présidentiel patine dans la choucroute : de 350 000, le nombre d'élèves a grimpé à 400 000... Loin des 700 000 à atteindre d'ici

quatre ans.

Le personnel des ambassades se retrouve mobilisé, à l'affût de tout investisseur, pour afficher le plus grand nombre d'écoles créées. Et apparaître comme le bon élève. Ainsi le projet «Tunisie pilote» s'est fixé un défi dans le défi : doubler les effectifs en six ans au lieu de douze. Au dernier décompte, le pays affiche 23 établissements partenaires. Tout comme le Maroc, qui caracole aussi dans le top du plan Macron. Sur les réseaux sociaux, les publicités fleurissent. Il est même proposé aux jeunes Français d'y travailler dans le cadre d'un service civique, en principe réservé au secteur non lucratif.

Et la qualité pédagogique ? L'homologation délivrée par les inspecteurs de l'AEFE, pour cinq ans, est-elle une garantie ? «L'agence n'est pas toujours regardante, l'homologation est parfois politique, j'en ai fait l'expérience», répond un proviseur aguerri qui souhaite garder l'anonymat, encore marqué par ce qu'il a vécu. Après une quinzaine d'années dans différents établissements du réseau AEFE, il s'apprêtait à rentrer en France quand un message lui parvient sur LinkedIn. Une offre d'emploi dans un lycée partenaire. «J'avais de la bouteille, je ne suis pas réfractaire au privé, pourquoi ne pas tenter.» A peine arrivé, il s'étonne. Chacun de ses mails doit être validé par la direction du groupe. «Ce n'était pas un poste de chef d'établissement mais d'exécutant. On me parle chiffres, rendement. Jamais pédagogie.» Les professeurs locaux, censés suivre des formations dans les instituts de l'AEFE ? La direction générale ne veut pas en entendre parler ; «des frais inutiles», s'entend-il répondre.

On vend du rêve aux parents, qui se saignent pour que leurs enfants apprennent le français, et on découvre des contrôleurs de gestion à la place de pédagogues.

Un parent d'élève expatrié en Equateur

Il y a ce retour de week-end, où il découvre les murs de son lycée repeints avec un énorme logo du nouvel actionnaire, Globeducate. Cet épisode aussi, qui le laisse sans voix : un parent se plaint d'un manuel scolaire qui évoque les émois sentimentaux d'une petite fille. «La direction ordonne de déchirer les deux pages concernées dans tous les manuels, pourtant validés par l'éducation nationale. J'étais atterré.» Au même moment, il remplit le dossier pour reconduire l'homologation. «J'informe les inspecteurs de l'AEFE lors de leur passage, qui étaient aussi choqués que moi.» Mais trois jours après, «le directeur du groupe me tend un carton pour ranger mes affaires». Son accès à Internet est déjà coupé. Quant à l'homologation par les services de l'Etat, elle a été reconduite, selon nos informations. Le ministère de l'Education confirme que depuis 2018, aucun retrait d'homologation n'avait été pris à l'initiative de l'administration.

Ce récit interroge. Est-ce un cas isolé ? Dans quelle mesure illustre-t-il les pratiques dans les lycées partenaires ? Il est difficile d'avoir une vue précise, les retours de terrain remontent peu. Il n'y a pas de représentant syndical dans ces établissements. Les parlementaires reçoivent bien des doléances de parents expatriés, mais relativement peu concernent des lycées partenaires, qui recrutent surtout des enfants de l'élite locale.

«La France nous livre à ces groupes»

Melissa Nachtigal, déléguée générale de la Fapee, fédération regroupant plus de 200 associations de parents d'élèves de lycées français, est peut-être celle qui a le plus de visibilité. «Des plaintes, on en reçoit, quel que soit le statut des établissements. Mais des alertes du type "mon lycée fait du marketing à tout va et le service derrière n'y est pas", ça on ne l'entend que dans les lucratifs.» Les retours de terrain mettent à la lumière «l'absence de garantie. Certains remplissent la mission, mais quand ça dérape, il n'y a pas de garde-fou». La crise actuelle au sein de l'AEFE, par exemple, semble être utilisée par les écoles lucratives pour justifier de fortes hausses de tarifs. «C'est un électrochoc. La direction de notre établissement nous a expliqué qu'ils devaient donner une contribution plus élevée à l'AEFE et que donc les frais de scolarité allaient augmenter. On craint aussi qu'ils baissent le nombre de professeurs venus de France», explique Mohamed Mosdik, représentant des parents d'élèves d'une école marocaine. Il appelle à ouvrir le dialogue.

Trois mères d'un autre lycée de Casablanca ont, elles, accepté de témoigner sous anonymat. L'une a grandi en France, les deux autres au Maroc. Toutes rêvaient du «prestige du lycée français». Elles insistent pour que l'on ne mentionne pas le nom du groupe propriétaire. «On est pris dans un piège. Si demain, la direction met dehors nos enfants, il n'est plus possible de réintégrer une école marocaine. Personne ne parle pour cette raison-là.» Elles racontent les frais qui augmentent chaque année, à voler le sommeil «parce que tu ne sais pas comment tu vas payer». Cet élève, sorti de cours car ses parents n'étaient pas à jour des règlements. Ces professeurs qui font du «chantage» en proposant à leurs élèves des cours le soir, leurs notes grimpent alors «comme par enchantement». Ces publicités sur le téléphone, où «on te vend l'excellence éducative à la française, mais c'est du maquillage». Pas de salle de labo pour les cours de chimie. «Ils sont là pour l'argent, c'est tout.» Elles en veulent à l'AEFE. «Pourquoi leur donner l'homologation ? Ils ouvrent des écoles comme des champignons. La France nous livre à ces groupes.»

De l'Equateur, un Français expatrié s'agite lui aussi, et se cogne au silence des institutions. «Par curiosité, j'ai comparé l'emploi du temps avec celui de mes nièces en France. Quatre jours de classe de moins pour mes enfants. J'ai tapé partout. A l'AEFE. Pas de réponse.» Il entreprend de creuser et va de dysfonctionnements en aberrations. Le salaire élevé de la directrice, les frais pour les familles en hausse de 50 % en cinq ans. Ou encore les élèves, dont 95 % sont acceptés sans parler un mot de français. «Pour faire du chiffre, ils prennent tout le monde. On vend du rêve aux parents, qui se saignent pour que leurs enfants apprennent le français, et on découvre des contrôleurs de gestion à la place de pédagogues.» La sénatrice Mathilde Ollivier le formule ainsi : «Ces établissements portent-ils vraiment les valeurs de la France ? Vu leurs pratiques, en quoi aident-ils au rayonnement de notre pays ?» La question se pose.